Délibération n° DEL2025/46

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902783-20251016-DEL2025_46-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY

DEL2025/46

Date d'envoi de la convocation : 9 octobre 2025
Date d'affichage de la convocation : 9 octobre 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, le jeudi 16 octobre 2025

Présents :	Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, M. ROUVIER, Mme MAGAUD, M. HELOIRE, Mme SAVIN, M. GRANDJEAN, M. SOTHIER, Mme PIN, Mme MONNIER, M. RANEBI, Mme BAILLON, Mme GILI-TOS, Mme COHEN, M. LECLERC, M. MADER, Mme PERRIN, M. MAUGEIN.
Absents excusés ayant donné procuration :	M. MICHAUD, pouvoir à Mme PIN ; Mme LAURENT WILCYNSKI, pouvoir à Mme SAVIN ; M. SCHWOB, pouvoir à M. GRANDJEAN ; M. ANDRZEJEWSKI, pouvoir à Mme LAMY ; M. LEGAL, pouvoir à M. RANEBI ; M. FOUGERE, pouvoir à Mme MAGAUD ; Mme PILLON, pouvoir à M. CHOTARD ; M. DURAND, pouvoir à M. ROUVIER ; M. TOUZOT, pouvoir à M. MAUGEIN.
Absent : excusé	Mme KLINGELSCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 19
Représentés : 9
Votants : 28
Absents : 1

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Nadine PIN est désignée comme secrétaire de séance.

Modification n°1 du Budget 2025,

Rapporteur : Monsieur Michel CHOTARD

Vu la délibération n°2025-32 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2025 portant sur l'approbation du Budget prévisionnel 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal une Modification n°1 du Budget Primitif 2025 en section d'investissement.
Il est indiqué qu'il a été réalisé un point sur l'exécution des dépenses et qu'il convient de procéder à une délibération d'ajustement des crédits pour la section d'investissement. L'objectif de ces modifications est de préserver la sincérité du Budget mais aussi d'ajuster les sommes attribuées à chaque poste de dépenses.
Il est précisé que la commune, accompagnée par le Service de Gestion Comptable (Trésorerie de Caluire), a débuté un travail de mise à jour sur les écritures comptables pour l'intégration des travaux. Budgétairement ces opérations d'ordre budgétaire doivent apparaître au Budget au chapitre 041 en recette d'investissement et au chapitre 041 en dépenses d'investissement pour le même montant. Ces jeux d'écritures ne donnent lieu ni à encaissements ni à décaissements. Les opérations d'ordre budgétaires se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense et de recette budgétaire pour un montant identique.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902783-20251016-DEL2025_46-DE

En plus de répondre à une obligation, cette opération est nécessaire pour que la commune puisse percevoir ensuite le FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) attaché aux frais d'études suivis de travaux.

Pour rappel, le Budget Primitif 2025 s'équilibrait comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : **7 075 926,48€**
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes : **3 748 210,52€.**

Les modifications budgétaires proposées sont les suivantes :

Désignation	Dépenses en €		Recettes en €	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
041 Opérations patrimoniales				
2118 : Autres terrains		20 000,00		
21351 : Install générales...des constructions - Bat publics		120 000,00		
21838 : Autre matériel informatique		10 000,00		
2313 : Constructions (en cours)		50 000,00		
2031 : Frais d'études				150 000,00
2033 : Frais d'insertion				50 000,00
Total 041 : Opérations patrimoniales		200 000,00		200 000,00
Chap. 21 en non affecté : Matériel de bureau et mobilier scolaires				
21841 : Matériel de bureau et mobilier scolaire		609,00		
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	609,00			
Total 21 en non affecté : Matériel de bureau et mobilier scolaires	609,00	609,00		
204 Subventions d'équipement versées				
204182 : Subv org publics divers - bâtiments et installations		65 361,00		
20421 : Subv pers droit privé - Biens mobiliers, matériel et études		795,00		
Total 204 : Subventions d'équipement versées		66 156,00		
Opération 00306 : Aménagement Espace Henri Vicard				
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00			
Total opération 00306 : Aménagement Espace Henri Vicard	5 000,00			
Opération 00506 : Aménagement travaux Ecole Maternelle				
21721 : Plantations d'arbres et arbustes	361,00			
Total opération 00506 : Aménagement travaux Ecole Maternelle	361,00			
Opération 00706 : Aménagement du cimetière				
2128 : autres agencements et aménagements	10 000,00			
Total opération00706 : Aménagement du cimetière	10 000,00			
Opération 01207 : Matériel services techniques/espaces verts				
215731 : Matériel roulant	10 000,00			
Total opération 01207 : Matériel services techniques/espaces verts	10 000,00			
Opération 01407 : Réaménagement locaux communaux				
21351 : Install générales...des constructions - Bat publics	15 000,00			

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902783-20251016-DEL2025_46-DE

Total opération 01407 : Réaménagement locaux communaux	15 000,00			
Opération 01508: Médiathèque				
21351 : Install générales...des constructions - Bat publics	10 000,00			
Total opération 01508: Médiathèque	10 000,00			
Opération 02111: Video protection				
21568 : Autre matériel et outillage d'incedie et de défense civile		7 205,00		
Total opération 02111: Video protection		7 205,00		
Opération 02921: Epicerie sociale et solidaire				
2313 : Constructions (en cours)	10 000,00			
Total opération 02921: Epicerie sociale et solidaire	10 000,00			
Opération 2025001 : Espaces publics				
2128 : autres agencements et aménagements	20 000,00			
Total opération 2025001 : Espaces publics	20 000,00			
Opération 2025002 : Creche				
2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	15 000,00			
Total opération2025002 : Creche	15 000,00			
Opération 2025003 : Local commercial Dé à coudre				
21321 : Constructions immeubles de rapport		52 000,00		
Total opération 2025003 : Local commercial Dé à coudre		52 000,00		
Opération 2025004 : Stade Claude Perret				
2312 : Agencements et aménagements de terrain	20 000,00			
Total opération 2025004 : Stade Claude Perret	20 000,00			
Opération 2025006 : Dispositif contrôle d'accès bâtiments				
21351 : Constructions immeubles de rapport	10 000,00			
Total opération 2025006 : Dispositif contrôle d'accès bâtiments	10 000,00			
Total Investissement	**125 970,00**	**325 970,00**		**200 000,00**
Total Général	**200 000,00**		**200 000,00**	

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902783-20251016-DEL2025_46-DE

Délibération n° DEL2025/46

Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE la modification budgétaire n°1 au Budget principal 2025 de la commune proposée dans le tableau ci-dessus, concernant la section d'investissement,

- DIT que le Budget Primitif s'équilibre avec la modification n°1 en recettes et en dépenses comme suit :
Section d'investissement : **3 948 210.52€**

VOTE	Pour	27	
	Abstention	1	Mme PERRIN
	Contre	0	
Adopté à la majorité			

La Secrétaire,

Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Valérie GIRAUD

Acte certifié exécutoire après
- transmission en Préfecture le 17 octobre 2025
- publication sur le site internet de la Ville le 17 octobre 2025